**REPUBL RTS COURANTS NEMENTIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**

******

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

**DISCOURS DE MONSIEUR ABDOULAYE DAOUDA DIALLO,**

**MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET**

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE**

**(DPBEP) 2022-2024**

***DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE DU 30 JUIN 2021***

**Monsieur le Président de l’Assemblée Nationale,**

**Honorables députés,**

**Mesdames Messieurs,**

C’est avec un plaisir renouvelé que je viens sacrifier encore une fois de plus à une tradition parlementaire,marquant mon troisième passage devant votre auguste Assemblée durant cette dernière décade du mois du juin 2021, pour vous présenter le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2022-2024, document introductif au Débat d’Orientation Budgétaire pour l’année 2022.

Les premiers passages, en commission des finances et en plénière, consacrés à l’examen, suivi de l’adoption de la Loi de Finances rectificative(LFR) pour 2021, ont été d’intenses moments,forts en émotions, riches en débats au niveau de l’hémicycle et couronnés par un succès éclatant confirmant, si besoin en était encore, le rang de grande démocratie de notre pays.

Le Débat d’Orientation Budgétaire, étape essentielle de la procédure budgétaire, symbolise le dialogue fécond entre l’exécutif et le législatif sur les choix de politiques publiques. Il caractérise un attachement certain à la transparence et à la concertation autour des orientations budgétaires et marque toute la volonté du gouvernement d’imprimer un caractère participatif et inclusif, susceptible d’assurer une bonne adhésion des citoyens aux politiques mises en œuvre et une adaptation aux défis de l’heure.

La présenteédition est marquée par un contexte particulier,au confluent du prolongement d’une crise sanitaire aux conséquences économiques désastreuses, de défis de relance économique et de prise en charge de la question de l’emploi des jeunes en même temps que d’une préparation minutieuse de notre pays à sa rentrée dans l’histoire de l’économie du pétrole.

C’est pour le Gouvernement des momentsimportants d’échanges avec vous sur la situation économique, financière et sociale du pays ainsi que ses perspectives triennales, la trajectoire des recettes et des dépenses de l’Etat, la situation financière des collectivités territoriales, des entreprises publiques et organismes de protection sociale, entre autres.

Je voudrais rappeler que le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle est élaboré en application des dispositions de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de financesqui en décrivent le contenu et l’échéance. Cet outil budgétaire est renouvelé et approfondi chaque année, à travers une large concertation avec tous les départements ministériels, pour mieux intégrer les enjeux économique, budgétaire, financier et social dans le pilotage des politiques publiques.

En effet, d’après les dispositions des articles 51 et 56 de la loi citée ci-dessus, le projet de loi de finances de l’année est élaboré en référence à un document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle soumis à un débat d’orientation budgétaire, au plus tard à la fin du deuxième trimestre de l’année en cours.

**Monsieur le Président,**

**Honorables députés,**

**Mesdames Messieurs,**

Comme vous le savez, la pandémie de la COVID-19, au-delà des pertes considérables en vies humaines, a produit un choc économique sans précédent au plan mondial qui n’a épargné aucun pays. Ses effets ont été accentués par la vitesse de propagation de la maladie qui a motivé la prise de mesures drastiques de confinement et de limitation des déplacements.

Au plan intérieur, le confinement d’une partie de la force de travail a engendré une baisse inévitable de la production, débouchant sur des pertes d’emploi et de revenus et donc sur un ralentissement de la consommation nationale, sans ignorer ses effets sur l’investissement.

Face à une telle situation, le Gouvernement a initié des mesures vigoureuses pour contrer ces effets néfastes mais également engagé une réflexion minutieuse et des actions hardies pour relancer la machine économique de notre pays.

Aussi, le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2022-2024, cadre de référence pour l’élaboration de la loi de finances pour l’année 2022, s’inscrit-il tout naturellement dans la dynamique de cette relance économique. Il définit les orientations y afférentes et détermine, le niveau global des recettes attendues et des dépenses projetées.

Voilà, **Monsieur le Président**, **Mesdames et Messieurs les honorables députés**, les quelques éclaircissements que je voudrais porter à votre aimable attention avant de vous décliner les grandes lignes du DPBEP 2022-2024 qui vont alimenter le débat d’orientation.

Ainsi, ma communication s’articulera autour des quatre (04) grands axes à savoir l’évolution récente de l’économie mondiale et nationale, l’exécution budgétaire de l’année 2020, la situation d’exécution du budget de l’année en cours et enfin, les perspectives macro-budgétaires ainsi que les objectifs d’équilibre budgétaire et financier.

**Sur le plan international**, l’environnement économique et financier a été singulièrement marqué en 2020 par un bilan négatif avec la propagation du Coronavirus dans le monde, car la pandémie de la Covid-19 s’est avérée être la plus grande crise majeure que l’économie mondiale ait connue depuis celle des années 1930. Cette crise sanitaire a eu de graves répercussions sur l’activité économique mondiale, laquelle s’est terminée en 2020 avec une contraction de 3,3%.

**Sur le plan interne**, l’économie nationale a été durement affectée en raison des mesures d’endiguement prises telles que la fermeture des frontières, la suspension des enseignements dans les écoles et universités, la limitation du transport interurbain et l’instauration d’un couvre-feu.

C’est le lieu de nous réjouir de la capacité d’anticipation de **Monsieur le Président de la République, son Excellence Macky SALL,** qui a permis de mettre en œuvre en 2020, à travers un recadrage budgétaire, **le Programme de Résilience économique et sociale** (PRES) d’un coût de mille (1000) milliards de FCFA et d’atténuer, ainsi, les effets néfastes de cette pandémie.

Toutefois, la croissance du PIB a atteint **1,5%** en 2020 contre 4,4% en 2019, après une prévision de 6,8%. Les services du tourisme, de l’hôtellerie, de la restauration et du transport ont été les plus durement affectés par la pandémie, et notamment l’emploi et les revenus dans le secteur informel en milieu urbain.

La gestion budgétaire 2020 a été clôturée avec succès grâce notamment à :

* la mobilisation satisfaisante des recettes budgétaires avec un niveau de recouvrements de**3 003,77 milliards FCFA** sur des prévisions de **3 144,36 milliards FCFA**, soit un taux d’exécution de **96%** ;
* l’exécutionsoutenue des dépenses du budget : sur des prévisions de **4 071,77 milliards FCFA, les réalisations ont porté sur 3 935,60 milliards FCFA**, soit un taux d’exécution satisfaisant de **97%**;
* l’atteinte de tous les **objectifs quantitatifs** du programme économique et financier. Il s’agit notamment (i) de la cible de déficit budgétaire, (ii) du plancher des recettes fiscales, (iii) du plafond des instances de paiements, (iv) du niveau des dépenses sociales (qui a atteint 46%) contre un plancher établi à 35% et (v) du respect du plafond d’endettement.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames, Messieurs,**

Avant d’aborder l’exécution budgétaire 2021, il me plait de vous inviter, sur la base des résultats économiques etsociaux de l’année 2020, à jeter un bref coup d’œil sur le rétroviseur de notre véhicule économique et social que sont nos politiques publiques pour scruter ensemble les performances engrangées depuis 2012 dans les différents secteurs et qui ont permis la **résilience de l’économie sénégalaise et de nos compatriotes**face aux effets néfastes de la pandémie de la COVID-19.

Dans le domaine de **l’agriculture,** ce sont des productions record qui ont été enregistrées permettant de couvrir nos besoins en céréales de 85%. En effet, de **480 759 tonnes de riz paddy**en **2012**, la production est passée à **1 349 723 tonnes** à fin **2020**. La productionde **fruits et légumes** a atteint **1 624 456 tonnes** en 2020 tandis quela production arachidière a été multipliée par 2,7. Il en est de même pour les productions animales (lait, viande, aquaculture) qui ont connu une augmentation satisfaisante.

Au niveau des **mines,** la production de **phosphate,** qui a été doublée entre **2012 et 2020**, place le Sénégal parmi les **10 premiers producteurs au monde** ; la production **d’or** est désormais de 12,37 tonnes en 2020 avec l’entrée en production des mines de Mako et de Massawa.

Dans le secteur de **l’énergie,** la puissance électrique installée a triplé passant de 573 MW en 2012 à 1569 MW en 2020 favorisant ainsi l’amélioration de l’accès et de la qualité de l’électricité en zone urbaine, tandis qu’en zone rurale, ce sont **2 679 nouveaux villages**qui ont été électrifiés, soit une moyenne annuelle de **432 villages électrifiés par an** contre 84 villages par an sur la période antérieure, c’est dire qu’il a été réalisé **5 fois** plus de villages électrifiés par an. Ainsi, le taux d’électrification rurale est passé de 24% en 2012 à 54% en 2020.

En**matière d’infrastructures routières**, ce sont 2 526 km de routes qui ont été construites, soit 280,7 km par an, ce qui fait plus qu’un doublement par rapport aux 12 ans ayant précédé l’accession à la magistrature suprême **de Monsieur le Présidentde la République**, son Excellence Macky SALL. Ce sont 189 km d’autoroutes qui ont été construits alors que jusqu’ici le Sénégal ne disposait que de 35 km d’autoroutes. C’est également la construction de 7 415 km de pistes de désenclavement soit 823 km/an.

Relativement à **l’hydraulique,** l’accès à l’eau pour tous a été atteint en milieu urbain tandis que le pays est à **6 points** de l’accès à l’eau potable de toutes les populations rurales en vue d’atteindre l’accès universel.

Quantà **l’assainissement,** des bonds de **10 points** et de **20 points** ont été réalisés respectivement dans l’assainissement urbain et rural, avec des taux respectifs de **75%** et **50%**.

Pour ce qui est de **l’éducation et de la formation,** les réalisations ont porté sur la construction de 12 088 salles de classes, dont 1 850 dans le cadre du remplacement des abris provisoires, 47 Daaras modernes, 5 Instituts supérieurs d’Enseignement professionnel (ISEP) et 14 Espaces numériques ouverts (ENO).

Le secteur de la **santé** n’a pas également été en reste avec la construction de 20 nouveaux hôpitaux, 28 centres de santé, 281 postes de santé et 13 centres de dialyse.

Quant à la **protection sociale,** elle a occupé une place de choix dans les réalisations grâce aux marqueurs sociaux qui ont rythmé jusqu’ici le magistère de **Monsieur le Président de la République**, je veux parler de la Couverture Maladie Universelle et des Bourses de Sécurité Familiales.

En effet, ce sont plus de**64 728 cartes d’égalité des chances** qui ont été produites de 2013 à 2021. Ces cartes permettent aux personnes handicapées d’accéder aux services essentiels relatifs à la santé, à la réadaptation, aux transports, aux finances, à l’éducation, à l’emploi et à la formation. Ce sont également plus de **2,5 millions d’enfants de moins de 5 ans** qui ont bénéficié de la gratuité des soins tandis que les **bourses de sécurité familiale** ont bénéficié à **316 941 familles vulnérables**.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames Messieurs,**

C’est tenant compte de ces acquis économiques et sociaux et tirant les leçons de la pandémie de la COVID-19 et des impératifs de relance de l’économie nationale, qu’a été élaboré le Plan d’Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2 A) connu sous l’acronyme de **PAP2A** pour la période restante dudit plan (2021-2023) et qui vise quatre (4) objectifs majeurs :

* réduire la dépendance au reste du monde à travers d’une part,l’industrialisation durable et inclusive et, d’autre part, la digitalisation de l’économie ;
* accroître la souveraineté par le renforcement de la sécurité alimentaire en augmentant la production des produits de base (riz, céréales, lait, poisson, viande…) et l’auto-suffisance en matière de produits pharmaceutiques,ainsi qu’en encourageant la consommation des produits locaux ;
* renforcer la protection sociale et enfin ;
* promouvoir un secteur privé fort.

C’est dans ce contexte que la gestion budgétaire 2021 a été engagée. Celle-ci enregistre, à la date du 29 juin 2021, des recouvrements de recettes budgétaires d’un montant de **1 231,96 milliards FCFA**traduisant une plus-value provisoire de **17,06 milliards FCFA**par rapport à l’objectif au 30 juin 2021, d’un montant de **1 214,90 milliards FCFA.**

Quant aux dépenses du budget général engagées et ordonnancées à la même date, elles s’établissent à**1 893,33milliards de FCFA** sur des crédits ouverts d’un montant de **3 881 milliards FCFA,** soit un taux d’exécution de **49%**.

En conséquence, le déficit budgétaire à mi-parcours projeté à -620 milliards FCFA et retenu dans le cadre du programme ICPE, sera valablement atteint.

Ce déficit budgétaire a été aisément financé, conformément à l’autorisation parlementaire, par les interventions sur le marché financier régional.

Par ailleurs, la gestion 2021 est également marquée par les résultats appréciables de **l’opération d’eurobond**, d’un montant de **775 millions d’euros**, soit **508 milliards de FCFA** et dont le succès traduit la qualité de la signature du Sénégal sur le marché financier international.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames, Messieurs,**

Les perspectives budgétaires 2022-2024 se présentent comme suit :

* **les ressources** sont projetées à **13 102,85 milliards FCFA**,
* et**les charges budgétaires** à **14 950,5 milliards FCFA**.

Ainsi, les ressources connaîtront une hausse de **1 463,4 milliards FCFA** en valeur absolue, soit 12,6% en valeur relative par rapport au Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle précédent tandis que les charges augmenteront de **1 342,1 milliards FCFA** en valeur absolue et de 9,9% en valeur relative comparativement au DPBEP 2021-2023.

Par conséquent, le projet de budget 2022 s’établirait à plus de **5 000 milliards FCFA y compris l’amortissement de la dette**.

Ainsi, permettez-moi de relever **Monsieur le Président, Honorables Députés,** le doublement en dix (10) ans du budget initial 2012 d’un montant de 2 344,8 milliards FCFA.

Cette performance a été rendue possible notamment par :

* la mobilisation satisfaisante des recettes internes qui sera amplifiée par la mise en œuvre de la Stratégie deRecettes à Moyen Terme (SRMT)**fondée sur la modernisation des administrations fiscales**, grâceà une digitalisation accrue, au renforcement de leur personnel , à l’amélioration du recouvrement, à une meilleure maitrise du portefeuille de contribuables, à la mise en place d’incitations pour la **réduction de l’économie informelle**, à une formalisation progressive des activités , entre autres ;
* la rationalisation régulière des dépenses courantes, à travers la réduction du train de vie de l’Etat (suppression de 48 agences et fusions de structures, fermeture d’ambassades et de consulats pour optimiser la carte diplomatique, suppression de la deuxième chambre du Parlement, gel et résiliation de toutes les conventions de location de bâtiments à usage de logement, diminution drastique de la facture de téléphone de l’Etat, suspension de toute commande ou acquisition de véhicules, etc.) ;
* et l’amplification des dépenses d’investissements.

Sur la période triennale 2022-2024, les **investissements sont prévus à 6 610,47 milliards FCFA**. Comparé à la période précédente, le volume des investissements enregistre une hausse de 20%. Ces investissements opérationnalisent les orientations majeures tracées par l’Etat et s’articulant principalement autour de (i) l’emploi des jeunes ; (ii) l’équité sociale et territoriale et (ii) la défense et la sécurité nationale.

Ces trois (3) domaines prioritaires sont pris en charge par les principaux projets et programmes prévuscomme suit par axe stratégique du PAP 2A :

* **l’axe 1 « transformation structurelle de l’économie et croissance »** concentre plus de la moitié des investissements programmés sur la période avec **59%** pour un montantde **3 900 milliards FCFA**.Cet axe met l’accent sur :
* **l’accélération du développement de l’Agriculture** grâce notamment (i) à l’amplification du Programme national d’autosuffisance en riz, (ii) à la mise en œuvre des projets de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur ; (iii) au Projet de renforcement de la résilience des écosystèmes (PREFERLO) qui devrait contribuer à mettre en valeur 46.000 hectares par an pour une production agricole de 130.000 tonnes correspondant à des revenus de l’ordre de 34 milliards FCFA ; (iv) au Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agri-preneurs (agri-jeunes tekki ndawgni) ;
* **L’élevage** va bénéficier des investissements pastoraux et d’une couverture sanitaire renforcée du bétail avec l’appui du Projet de Développement durable du Pastoralisme, du Projet d’Autosuffisance en Moutons et du Projet de Valorisation du Lait et des Produits dérivés (PRADELAIT) ;
* **La pêche** fera l’objet d’une attention particulière à travers la mise en place d’un crédit adapté pour accompagner tous les professionnels de la pêche artisanale et la poursuite de deux (2) projets majeurs que sont le **Projet de motorisation de la pêche artisanale et le Projet « PSE Aquaculture » ;**
* dans le secteur de **l’industrie**, la **phase II de la plateforme industrielle de Diamniadio** permettra l’aménagement de nouveaux sites industriels pour accompagner le privé dans l’installation de petites et moyennes industries. Le démarrage des **agropoles sud et centre** et la préparation de **l’agropole Nord et Ouest** permettront un bon maillage du territoire enunités industrielles, suivant une approche chaine de valeur ;
* la**relance du transport ferroviaire**devrait devenir une réalité avecd’une part, le démarrage de l’exploitation du **Projet de Train Express Régional (TER)**et la réalisation de sa phase complémentaire reliant Diamniadio à AIBD, et d’autre part, le **Programme de réhabilitation de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako** ;
* **le renforcement des infrastructuresroutières**avec les constructionsde l’autoroute Mbour-Fatick-Kaolack, du **Pont de Rosso** et des infrastructures pour le **Bus Rapid Transit (BRT).** Il sera également procédé aux**réhabilitations des routes FATICK-FOUNDIOUGNE-PASSY, KAFFRINE-MBACKE**,**SENOBA-ZIGUINCHOR-MPACK et LOUGA-DAHRA et au** désenclavement de la zone sud **(boucle de Kalounayes)**;
* l’accès universel à l’électrification en 2025 reste toujours un pari à relever. Pour y arriver, les initiatives prévues (investissements de l’État avec le **projet d'installation de 65 000 lampadaires solaires**, mise en œuvre du deuxième Millenium Challenge Compact, etc.) contribueront à porter le taux d’électrification rurale à hauteur de **79,2**% en 2023 ;
* la politique de**digitalisation** et de **promotion de l’économie numérique appuyée par les projets**(i)Cybercriminalitéet (ii)Sénégal Numérique 2025 ;
* la poursuite de la relance du tourisme, notamment à travers le**Projet d’Aménagement de Zones touristiques (Zones touristiques intégrées),** le **projet de rénovation des aéroports secondaires**etle renforcement du**crédit hôtelier**.
* **l’axe 2 « capital humain, protection sociale et développement durable »** englobe **30%** des investissements publics sur la période avec une enveloppe de **1 983 milliards FCFA**.

A travers cet axe, la principale orientation reste la poursuite de la mise en œuvre du programme d’urgence pour l’emploi et l’insertion des jeunes «**XËYU NDAW ÑI**» qui bénéficiera d’une allocation de 300 milliards FCFA en 2022 et 2023 en plus des 150 milliards FCFA qui seront mobilisés en 2021, soit au total 450 milliards FCFA sur ces trois (3) ans.

En ce qui concerne l’équité sociale et territoriale, le Gouvernement va poursuivre le combat contre l’exclusion à la protection sociale à travers différents leviers par un renforcement de l’organisation, du fonctionnement et du financement durable de la Couverture Maladie universelle (CMU), et,l’intensification sur le terrain, des réalisations prévues dans le cadre du PACASEN, du PROMOVILLES, du PUMA et de la phase II du PUDC. La coordination de ces programmes et projets, exécutés dans les régions, sera renforcéepour une bonne optimisation des ressources dans les localités ciblées.

La protection soutenue des droits des femmes, ainsi que la préservation de leur intégrité contre toutes formes de discriminations et de violences demeurent une priorité. Dans ce cadre, l’approche genre sera déployée dans les programmes sectoriels en vue d’asseoir leur performance.

Sur le plan du développement durable, en plus des efforts en matière de **mix énergétique** avec le développement du **solaire et de l’éolien et la stratégie « Gas to power »**qui permettra de passer à des centrales électriques plus performantes sur le plan environnemental, il sera mis en œuvrela grande initiative du Président de la République, le**PSE-Vert**, à travers le **Programme de reforestation durable du territoire national, et le Programme Zéro Déchets**qui permettra de promouvoir des politiques de **valorisation des biens et services écosystémiques** par le développement de **chaînes de valeur** et de **l’entreprenariat vert**, et d’inverser les tendances liées à la dégradation de l’environnement et des ressources naturelles, pour la résilience des écosystèmes et des communautés locales au changement climatique. Ainsi, la **promotion de l’économie verte pour lutter contre le changement climatique,** sera renforcée pour diminuer notre dépendance aux énergies fossiles, avec le développement de l’énergie éolienne et renouvelable ; de même, **l’adaptation de l’agriculture locale avec des intrants adaptés pour réduire les vulnérabilités aux aléas climatiques** et autres chocs sera poursuivie et intensifiée ;

Dans le **secteur de l’éducation et de la formation,** plusieurs projets et programmesmajeursseront mis en œuvre dont**:**

* le **Programme de résorption des abris provisoires**;
* le **Programme d’Appui à l’Education au Sénégal (PADES)**;
* les **Projets de construction de Lycées professionnels et d’Instituts supérieurs d’Enseignements Professionnels (ISEP)**;
* la **construction des universités El Hadji Ibrahima NIASS du Sine Saloum et Amadou Makhtar MBOW de Diamniadio**;
* le **programme de construction des résidences universitaires** ;
* **et leprogramme de Réhabilitation et l’Equipement des Infrastructures universitaires**.

Dans les **secteurs de l’hydraulique et de l’assainissement**,

* la poursuite du **projet KMS3 et le renforcement de ses installations en aval** qui permettra d’améliorer l’accès à l’eau potable des régions de Dakar et Thiès et la réalisation d’une **usine de dessalement de l’eau de mer aux Mamelles**;
* le **Projet d'Aménagement intégré de la voirie et des réseaux divers du pôle urbain de Diamniadio** ;
* le **Projet d’Assainissement des 10 villes** avec l’accès à des ouvrages appropriés d’assainissement de 400 000 personnes et ;
* le **Projet de réhabilitation du Collecteur Hann-Fann ;**
* Le**Projet de lutte contre les inondations à Pikine irrégulier Sud (PIS2)** avec la construction d’un système de bassins de rétentions (10 bassins) et de collecteurs gravitaires sur 15 kilomètres pour le drainage des eaux pluviales.

Dans le **secteur de la santé**, les actions phares suivantes vont être mises en œuvre :

* la construction d’une unité de production de vaccins contre la COVID-19 par l’Institut Pasteur de Dakar, avec l’appui de l’Etat ;
* la construction de la polyclinique de l’Hôpital Principal de Dakar ;
* le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux ;
* la construction, la réhabilitation et l’équipement de diverses structures sanitaires ;
* la construction d’un Centre national d’Oncologie à Diamniadio ;
* et le Programme de Renforcement de la Nutrition (Phase III).

Toujours dans l’axe 2, il est programmé l’achèvement du **projet de construction du stade du Sénégal de 50 000 places**etl’accélération du processus de construction, de réhabilitation et de mise aux normes de l’ensemble des stades nationaux et régionaux.

* **l’axe 3 « gouvernance, institutions, paix et sécurité** » reçoit **11%** des prévisions d’investissement représentant **435 milliards FCFA.**

Cet axe accorde une importance particulière au renforcement du **Fonds d’Equipement des Collectivités territoriales (FECT)** ; à l’intensification de la mise en œuvre du **Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN)**, au démarrage du **PACASEN rural** età l’accélération de la mise en œuvre du**Programme d’Appui à la Modernisation de l’Administration (PAMA)**.

C’est à travers cet axe que seréaffirme la volonté de l’Etat de protéger les droits humains et les libertés fondamentales, de renforcer l’Etat de droit avec des institutions fortes et un appareil judiciaire efficace. Aussi, sera-t-il procédé notamment aux constructions de juridictions, de centre national des archives judiciaires et maisons d’arrêts et de correction dont la maison de correction de Sébikotane.

Au sujet de la défense et de la sécurité nationale, il s’agira de promouvoir un environnement de paix et de stabilité. Le soutien à l’intégration régionale sera opérationnalisé à travers des mécanismes de mise en œuvre de la sécurité au plan communautaire et de la paix internationale.

Des efforts continueront à être consentis pour la réduction de la criminalité par le démantèlement des réseaux de trafic de drogue et autres produits illicites et la sécurisation des personnes et des biens sur l’ensemble du territoire. La surveillance et le contrôle de l’occupation du sol sur tout le territoire national, la protection des plateformes pétrolières et gazières en haute mer, la gestion des situations d’urgence (inondation, protection du littoral, ravitaillement des populations durant les pénuries d’eau, dispositif de protection contre les pandémies) seront mieux pris en charge.

Les actions seront aussi centrées sur :

* le **renforcement des effectifs des Forces armées** par le recrutement d’environ 7 000 militaires et policiers ;
* le **renforcement de l’équipement des forces de défense et de sécurité** ;
* le **renforcement du maillage du territoire national** par la construction et la réhabilitation de casernes de gendarmerie, de commissariats et de postes de police, de cantonnements militaires, de casernes de sapeurs-pompiers ;
* la participation à la cohésion et à la solidarité nationale (actions civilo-militaires, grands rassemblements religieux et culturels, etc.) et au développement social et économique (formation au civisme et au leadership des élèves des Grandes écoles nationales, appui aux services publics, action de l’Etat en mer, désenclavement) ;
* la sécurisation des personnes et des biens (élaboration d’une stratégie nationale de Réductions des Risques et Catastrophes).

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames, Messieurs,**

Le DPBEP 2022-2024, en plus de présenter la situation de l’administration centrale, revient sur la programmation budgétaire et économique des collectivités territoriales, celle des organismes de protection sociale et des établissements publics à caractère administratif.

**La situation de la gestion des finances locales** révèle que les transferts de l’État aux collectivités territoriales suivent une tendance haussière régulière. Entre 2020 et 2021, les fonds de dotation et d’équipement des collectivités territoriales ont augmenté respectivement de 1,75 milliards FCFA (+7,01%) et 3,22 milliards FCFA (+11,38 %).

Les perspectives pour la période 2022-2024, et relativement aux engagements pris par l’Etat dans le cadre du PACASEN, montrent que les transferts des ressources de l’État aux collectivités territoriales devraient connaitre une hausse de 5 milliards FCFA par an et atteindre à l’horizon 2024 le montant de 82,71 milliards FCFA.

Pour ce qui est des organismes de protection sociale, il faut souligner que l’analyse des agrégats de la Caisse de Sécurité sociale (CSS) établit que sa capacité financière et sa solvabilité n’ont pas été affectées par la pandémie, de même qu’elle ne connait pas de déficit d’exploitation.

Quant à l’Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES), bien que les recettes tirées des cotisations couvrent les dépenses de pensions, il n’en demeure pas moins quelques tensions de sa trésorerie par rapport aux différentes échéances de paiement. Cette situation sera progressivement corrigée par une dotation budgétaire additionnelle destinée à la couverture des charges inhérentes à la pension minimale.

**Ces organismes de protection sociale**, devront amplifier les efforts pour la création des conditions d’un équilibre social.

S’agissant du **secteur parapublic** constitué d’environ 160 organismes, le gouvernement veillera à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion du portefeuille de l’Etat et de ses démembrements. Cette stratégie est axée notamment sur la rationalisation des effectifs et la surveillance des engagements financiers.

Je voudrais, pour clore mon propos, réitérer, au nom de **Monsieur le Président de la République**, mes vifs remerciements à l’endroit de vous tous, honorables députés, pour les efforts que vous ne cessez de déployer pour renforcer notre démocratie en permettant un processus budgétaire participatif, cohérent et transparent.

Telle est, Monsieur le Président, mesdames et messieurs les honorables députés, l’économie du document introductif au débat d’orientation budgétaire que j’ai l’honneur de soumettre à votre appréciation.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**